

INSCRIPTION



07.57.68.70.23



pastorale.larochebernard@diocese-vannes.fr



[@Pasto.larochebernard](https://www.instagram.com/Pasto.larochebernard)

CALENDRIER 2025-2026



Maison paroissiale de Camoël

18, Rue Paul Lamidrault 56130 Camoël

	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Eveil à la foi 9h-10h00		4	8	6	10-31		7 Mars de 11h00 à 15h00 <u>Carême :</u> Calvaire de Pontchâteau en famille et amis	4	30	
1re année Communion 10h15-11h45		4	8	6	10-31			4	30	6 : remise de croix à Camoël 7 : remise de croix à Nivillac
2nde année Communion 10h30-12h	20	11	15	13	17	7		11	2	7 : communion Nivillac et à Férel
1re et 2nde année Confirmation Pénestin 10h30 - 17h00		4	8	6	31			11 et 12 WE Retraite confirmation	17 confirmation (2nde année) 30 mai pour tout le groupe 31 mai remise des évangiles (1ère année) lieu à définir	



Maison paroissiale de Saint-Cry

23, Rue du presbytère 56130 Saint-Cry - Nivillac

	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Eveil à la foi Eglise de St-Dolay 9h-9h45	20	4	8	6	10-31		7	11	10	6
1re année et 2nde année Communion 10h-11h30	27	11	22	13	17	7	14	11	10	3 : Répétition communion 7 : Communion 14
1re année et 2nde année Confirmation 9h-10h30	27	11	15	13	17	7	14	11	10 17 : Confirmation (jeunes) 23 : Confirmation Adultes	13

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Né(e) : le à

Baptisé(é) : le à

(joindre le certificat de baptême)

Ecole : Classe :

Eveil à la foi 4 -7ans Baptême + Eveil à la foi : A partir de 8ans

(Avant 8ans, contacter le prêtre de la paroisse)

1ère année de communion

2nde année de communion

(à partir du CE1)

1ère année de confirmation

2nde année de confirmation

Profession de foi

Ateliers pastoraux secteur Férel-Camoël-Pénestin

Ateliers pastoraux secteur La Roche-Bernard-Marzan-Nivillac

Lieu des séances : Camoël

Saint-Dolay-Saint-Cry

Je soussignée() :

en qualité de père,mère, tuteur

Adresse :

.....

.....

Portable :

Mail :

Je soussignée() :

en qualité de père,mère, tuteur

Adresse :

.....

.....

Portable :

Mail :

Les adresses, numéros de téléphone et adresses mail des parents sont nécessaires et conservés dans le cadre de la gestion des activités pendant la durée du parcours catéchétique de votre enfant (invitations aux activités, aux messes, réunions des parents...). Elles sont destinées au responsable de catéchèse et seront conservées trois ans après la fin de l'activité.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes - 14, Rue de l'Evêché - CS 82003 - 56001 VANNES CEDEX.

Enfin, vous avez le droit d'introduire un réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

AUTORISATION PARENTALE

Autorisons notre enfant

A participer aux différentes activités et aux temps forts (ateliers) durant l'année scolaire.

Acceptons d'accompagner

Notre enfant dans l'éducation de sa foi (catéchèse en famille, de groupe : participation aux réunions des parents, aux célébrations, préparation aux sacrements, à la profession de foi)

Autorisons

Les membres de l'équipe d'animation ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de notre enfant.

Autorisons

La personne responsable ou l'animateur de l'équipe à faire pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait, après avis médical, et/ou à sortir notre enfant des urgences.

Merci de préciser par ailleurs, tous les éléments médicaux nécessaires en cas de maladie chronique, d'allergie, de traitement en cours ou toute autre indication médicale, et donner la conduite à tenir. (Toute omission de votre part ne peut engager la responsabilité des organisateurs) :

Autorisons

La personne responsable ou l'animateur de l'équipe à prendre des photos de notre enfant lors des rencontres, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, et à diffuser sur le bulletin de la séance du groupe, et si besoin dans le bulletin paroissial ou sur des documents paroissiaux.

Notre enfant à rentrer à la maison seul(e), en bus, à vélo, ou à pied à la fin des activités.

(les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps de catéchèse ou d'aumônerie prévus)

Acceptons de recevoir des informations par mail pour les rencontres et retour sur la séance.

Acceptons de recevoir des invitations pour les frères et sœurs (éveil à la foi, ateliers pastoraux dans notre paroisse).

Une participation financière de 30Euros est demandée lors de l'inscription.

Si le règlement est par chèque, le libellé sera : Paroisse la Roche-Bernard

Pour toute question ou souci, n'hésitez pas à en parler à la personne responsable

Fait le à

Les 2 signatures sont nécessaires

Signature du père (ou tuteur)

Signature de la mère (ou tutrice)

A déposer avant le 30 septembre 2025 :

- A l'enseignant(e) (écoles privées)

- Au presbytère de la Roche-Bernard, 20, Rue de Nantes

- Aux presbytères de Pénestin ou de Saint-Dolay